

Bonjour,

Cette lettre est destinée à vous faire connaître, si vous ne vous en étiez pas aperçu par vous-même en surfant sur notre site, les nouveaux services dont vous disposez en complément du bulletin de veille que nous vous adressons.

Philippe Delcourt a réorganisé notre base de données pour que tous les messages de veille que nous vous avons envoyés depuis début 2018 soit accessibles à partir de l'onglet de veille [T3 veille](#)

Par exemple, lorsque vous tapez le mot « **solaire** », le moteur de recherche sélectionne les 62 articles où ce mot est apparu dans le résumé de nos articles des 6 dernières années. Lorsque vous regardez cette liste et qu'un sujet éveille votre attention comme l'**agrivoltaïsme**, en tapant ce mot dans le moteur vous trouverez les 3 articles de 2024 sur ce sujet (N° 2539, 2471, 2429) que nous avons publiés au moment où ce terme est apparu dans la réglementation visant à encadrer les expérimentations de ce système dans divers territoires préalables à son développement pour différents types de cultures.



Une recherche sur le mot « **marchandises** » renvoie une sélection de 88 articles, celle sur « **fret** » 81 mais celle sur « **logistique** » en trouve 148 car il y a des problèmes de logistique aussi dans les transports de personnes. Le mot « **autonomes** » a été employé dans 112 articles sur les véhicules autonomes.

Une recherche sur le mot « **chine** » fait apparaître 136 articles classés par ordre chronologique. Vous trouverez des annonces faites sur les ambitions chinoises dans de nombreux domaines et l'annonce des Forums THNS annuels auxquels nous participons. Le plus ancien article porte sur deux coopérations entre le CSTB et des organisations partenaires chinoises en 2017 pour les éco-cités bas-carbone. Cette information présentée comme importante à l'époque pour le développement durable des villes, associait un grand architecte français et des villes moyennes (au sens chinois) et contrastées des points de vue climatique, culturel et de la proximité avec les grands ports ouverts au commerce maritime. Il est possible qu'une partie du contenu de cette coopération soit oublié aujourd'hui, mais la Société chinoise d'études urbaines existe et a créé depuis le China Green Building Council composé d'experts publics et privés et soutenu par les services gouvernementaux chargés des politiques de la construction écologique, du logement et des affaires urbaines et rurales, c'est à dire de l'aménagement des territoires à toutes les échelles.



Une recherche sur le mot « **Redon** » permet de trouver 20 articles qui montrent l'intérêt des collectivités et des acteurs de ce territoire pour les questions énergétiques. Il y a eu plus de communications sur ce sujet que sur celui de la mobilité durable, qui reste encore aujourd'hui une préoccupation majeure des territoires, mais aussi un sujet difficile du point de vue du positionnement des acteurs. Nous y avons travaillé pendant l'année 2024, dans une relative discrétion dans le cadre du projet AR NEVEZ (Article N° 2547 annonçant l'Université d'été et site de projet auquel nous contribuons [Accueil AR NEVEZ](#)) Nous avons participé à des **ateliers** sur les questions de mobilité durable, d'eau, de politique énergétique et de transformation avec des acteurs économiques, académiques et des EPCI (souvent communautés de communes ou alliances entre elles) sur 5 territoires de Bretagne.

La recherche sur le mot « **clusters** » sélectionne 16 articles dont plusieurs sur le [Cluster Eaux Milieux Sols](#) auquel nous participons. Nous avons répondu à plusieurs Défis Innovation avec la société **KOMPAÏ robotics** sur les Défis Berges de la Seine Amont permettant d'expérimenter des solutions innovantes de collecte des déchets flottants.

Pour la Route électrique, dossier important pour la gestion à moyen terme des **infrastructures routières**, qui va certainement mettre en œuvre plusieurs innovations dans les années qui viennent, nous avons présenté plusieurs éléments sur les perspectives de tests et de déploiement du système **ZE-Feed** (Article N°2035) de Philippe Nobileau.



Nous avons identifié en fin d'année les perspectives proposées par le professeur [Nicolas Hautière](#) (Université Gustave Eiffel) sur les **corridors** sur lesquels doivent se mettre en place des solidarités nouvelles pour rendre la **modernisation énergétique et numérique** des infrastructures de transport terrestre, qui représentent un investissement collectif d'une valeur considérable, non seulement sûre et efficace pour les utilisateurs mais aussi acceptable, souhaitable et désirable pour les décideurs et les riverains.

Parmi les enjeux à traiter, on peut citer :

- Déployer les nouvelles mobilités décarbonées dans tous les territoires
- Développer un nouveau mix énergétique en exploitant les dépendances vertes
- Transformer les ILTe en corridor pour la biodiversité
- Capturer, stocker et valoriser le CO2 sur les ILTe
- Développer des bioénergies associées au captage et stockage du carbone sur les ILTe
- Contribuer à la transition agroécologique
- Développer une économie circulaire de proximité des matériaux décarbonés et biosourcés
- Préserver la ressource en eau
- Observer le territoire de façon opportuniste
- Co-construire une gouvernance locale



Nous pensons qu'il s'agit d'une approche globale intéressante pour les **territoires peu denses**.

Réalisé de façon **bénévole**, cette veille est le résultat de notre activité de sélection et mise en perspective des sujets que nous pensons vous intéresser. Vos réactions à nos documents sont très précieuses, ainsi que vos recommandations de lecture des documents que vous publiez ou connaissez. Nous diffusons aussi les résultats des travaux que nous menons avec les membres de l'association avec leur accord. Les membres participent à l'Assemblée Générale et élisent le Conseil d'Administration.

Le Conseil a décidé l'été dernier de maintenir les cotisations à un niveau modique (50 € pour une personne physique, 200 € pour une entreprise), de réduire au minimum les frais de gestion, de développer des partenariats en se plaçant dans la logique du bénévolat, avec l'objectif de demander la reconnaissance de l'utilité publique de l'association. Cette reconnaissance est attribuée sur la base d'un examen du fonctionnement et du rayonnement de l'association à partir du dépôt d'un dossier initial et des compte rendus d'activité des 3 années suivantes. Comme nous pensons déposer le dossier initial en février ou mars 2015, nous souhaitons que nos lecteurs, utilisateurs et acteurs-contributeurs soient aussi bien informés que possible de notre organisation.

Nous sommes prêts à répondre à vos questions et à examiner avec vous toutes les modalités d'amélioration des coopérations actuelles qui pourraient vous intéresser.

Bien à vous

Jean-François JANIN et Philippe DELCOURT.